

En prévision de la votation du 24 novembre prochain sur l'avenir institutionnel de notre région, il n'est pas inutile de mettre en avant les nombreux avantages qu'a pu tirer la République et Canton du Jura de ses trente-cinq ans de souveraineté.

Revenir à l'essentiel

En comparant l'évolution de différents paramètres pour le Jura et le Jura Sud, qu'ils soient liés aux domaines de l'économie, de la santé, de l'éducation, des transports, de la fonction publique, des prestations sociales, de la population, de la culture, du sport ou encore de la politique, on saisit plus aisément l'intérêt qu'il y a à maîtriser son destin. On administre la preuve qu'un nouveau canton, même de taille modeste, présente les conditions nécessaires pour durer et pour se développer.

Ces différents éléments factuels, pour intéressants qu'ils soient, ne doivent cependant pas masquer l'essentiel de l'enjeu du scrutin du 24 novembre 2013, à savoir la possibilité offerte à notre région romande d'imaginer un avenir commun en procédant à l'élaboration d'une Constitution.

Lors de ce premier vote, il ne s'agira pas de choisir entre Berne et la nouvelle entité romande à construire, encore moins entre Berne et l'actuel canton du Jura.

Le nouveau Mouvement universitaire jurassien, qui prône le oui le 24 novembre 2013 et qui revendique sa totale indépendance vis-à-vis des mouvements politiques, a parfaitement bien saisi la problématique découlant de l'accord du 20 février 2012. Dans un article que le quotidien *Le Temps* du 7 mai 2013 a consacré aux jeunes étudiants, ceux-ci déclarent: «C'est arrogant de dire non d'emblée. C'est refuser d'ouvrir une porte, c'est ne pas vouloir explorer les opportunités pour développer notre région. Nous voulons voir ce qu'il est possible de faire, en prenant en main notre avenir et notre destinée.»

Diverses personnalités, sans aucun lien avec le Mouvement autonomiste jurassien, se sont d'ores et déjà prononcées dans le même sens: le représentant de La Gauche Frédéric Charpié, le député du Parti évangélique au Grand Conseil bernois Patrick Gsteiger, le conseiller municipal de Grandval Roger Chopard, le conseiller de ville prévôtois et membre de l'Assemblée interjurassienne Manuel Gsteiger ou encore le Tramelot Mathieu Chaignat des Verts, pour n'en citer que quelques-unes.

Ces citoyens ont fait le choix du pragmatisme. Ils ont délibérément choisi de passer outre aux vieilles querelles stériles du passé pour mettre en avant l'intérêt supérieur d'une région qui partage une histoire commune. C'est tout à leur honneur.

Les 50 ans du Groupe Béliers: les remous du Fritz

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2848 • abonnement annuel: 90 fr. • 16 mai 2013 • Paraît le jeudi

Code de bonne conduite

Sous l'égide de l'Assemblée interjurassienne, les deux organismes principaux engagés dans la campagne du 24 novembre ont signé une «charte», un code de bonne conduite en quelque sorte. Ils s'engagent à se respecter mutuellement, à favoriser la liberté et la sécurité des débats, à prévenir et à condamner les débordements de toute nature, y compris le langage insultant et les représentations «humiliantes» de l'adversaire.

Il n'est pas inutile de dire que 90% de la population souhaite une campagne paisible. Les signataires de la charte sont eux-mêmes des gens qui ne cassent la figure à personne et s'en seraient abstenus de toute manière. Mais ils ont promis d'intervenir pour que leurs troupes ne le fassent pas non plus. Voilà qui nous change de la licence accordée aux voyous bernois pendant et après les sous-plébiscites de 1975.

Un mystère élucidé

Bref, les bons sentiments ruissellent de toutes parts. Petit bémol: «Béliers» et «Sangliers» n'ont pas signé, pour des raisons totalement différentes. Ensuite, alors que l'encre de sa signature

n'était pas encore sèche, Jean-Pierre Graber est allé pleurnicher auprès du *Journal du Jura*, se plaignant d'être traité «d'à-plat-ventriste» dans nos colonnes. Ce qui est loin d'être faux.

Il faut craindre que cette «charte», toute pétrie de principes excellents, soit employée pour des «Maîtresse, y m'a poussé!» et des «M'sieu, y m'a tiré les cheveux!» Il est vrai que si le *Jura Libre* ne casse la figure à personne, il n'est pas le dernier à se payer la tête de qui le mérite. Pour en revenir à ce pauvre M. Graber, nous avons écrit que, s'il proférait des âneries patentes, c'était soit par bêtise, soit par ambition. Il prétend que ce n'est

pas par ambition. Eh bien! voilà un mystère élucidé.¹

Du bâillon au bâillement

Oserons-nous encore parler ou écrire gaiement, en regard d'une charte interprétée avec tant de susceptibilité par certains? Un exemple. On sait qu'il faut toujours avoir des petits pois chez soi. Mais est-il indispensable d'en mettre un à la place du cerveau quand on rédige un communiqué probernois? N'est-ce pas «humilier» Virginie Heyer et ses copains de dire cela? Il serait bien triste que le bâillon provoque le bâillement, que diable!

Remarque annexe, lourde de sens: la «charte» ne concerne en réalité que le sud du Jura. Il ne vient à l'idée de personne que des troubles pourraient se produire dans le nouveau canton. Non pas que la liberté d'expression y soit brimée, mais parce que l'opposition au «Jura refondé», qui se manifesterait aussi, répondra à d'autres mobiles, lesquels ne provoqueront pas le moindre désordre. C'est assez dire que la source des problèmes réside dans

l'appartenance à Berne, et nulle part ailleurs.

La grande disparité

Le débat est d'une nature spécifique dans le Sud et les argumentations pour le OUI et le NON sont très éloignées l'une de l'autre. On le remarque en lisant les «courriers de lecteurs» parus dans les quotidiens de la région. On a l'impression que les deux parties ne parlent pas de la même chose. A cela, nulle charte ne peut porter remède. Ce n'était pas son but non plus.

Pourtant, cette disparité des argumentations est la clé du scrutin et peut-être la source des véhémences. (A suivre)

● Alain Charpillot

¹ Une belle expression française illustre son cas: «Qui se sent morveux, qu'il se mouche!»

ET TOUT CECI EST VRAI

Le canton de Berne a récemment entamé un vaste examen de ses structures dans l'objectif de résorber son déficit structurel estimé à plus de 400 millions de francs. La deuxième phase de l'étude a été récemment publiée en langue allemande et arrive à la conclusion qu'une grande part des coûts du canton de Berne supérieurs à la moyenne des autres cantons est inhérente à sa situation topographique et démographique.

Prochaine édition du *Jura Libre*:
jeudi 6 juin 2013.

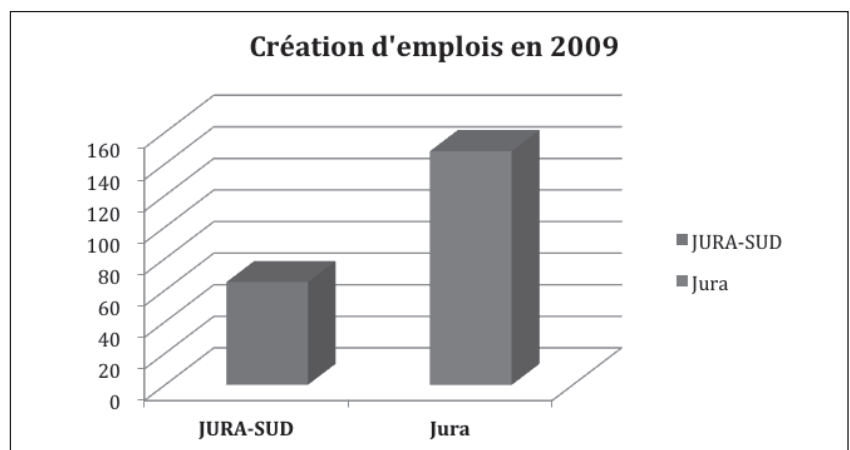
LE SAVIEZ-VOUS ?

En dépit de l'appréciation du franc suisse et des incertitudes pesant sur certains marchés, les résultats de l'année 2011 de la Promotion économique du canton du Jura demeurent extrêmement positifs. Les perspectives offertes par les projets qu'elle soutient représentent un potentiel de plus de 600 places de travail au cours des cinq prochaines années, ainsi que plus de 100 millions de francs d'investissements.

En 2009, sur les 111 entreprises créées dans la région, 73 l'ont été dans le canton du Jura alors que 38 seulement l'ont été dans le Jura-Sud. Au niveau des emplois, 148 ont été créés dans le canton du Jura contre 65 dans le Jura-Sud.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud bénéficiera d'une promotion économique de proximité et d'un poids politique significatif pour œuvrer à son développement.

Source: FISTAT (Fondation interjurassienne pour la statistique).



24 novembre 2013

OSONS!
OSONS!
OSONS!



www.construire-ensemble.ch

«Car il faut le redire avec force, l'idée qui sous-tend le processus instauré par la Déclaration d'intention du 20 février 2012 est de créer un nouveau canton et non que la République et Canton du Jura absorbe les trois districts de l'actuel Jura bernois. La procédure passe par l'élection d'une assemblée constituante et l'élaboration d'une nouvelle Constitution, avec la possibilité subséquente que cette Constitution soit refusée par les citoyens si son contenu ne les satisfait pas.»

● Pierre Chételat
représentant du PLRJ au sein du comité
«Construire ensemble»

..... S O M M A I R E »

PROGRAMME DU GALA DU JURA DU SAMEDI 1^{er} JUIN 2013
PREMIER BILAN POUR LE MOUVEMENT UNIVERSITAIRE JURASSIEN
LE JURA SE SOUVIENT: FONDS D'INITIATIVE POUR LA LIBÉRATION DU JURA

PAGE 2
PAGE 3
PAGE 4

Assemblée interjurassienne

CFF et Arc jurassien

L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a pris acte avec inquiétude de la communication commune aux CFF et à l'Office fédéral des transports (OFT) annonçant un horaire spécial durant les dix ans de chantier de la gare de Lausanne. L'horaire spécial aura des conséquences directes sur la desserte ferroviaire de l'Arc jurassien, en particulier la suppression de la ligne directe Bâle-Delémont-Moutier-Bienne-Genève et le décalage de trente minutes de l'ICN Bâle-Delémont-Moutier-Bienne-Lausanne. Tout en soulignant la difficulté de concilier la mise en œuvre de travaux colossaux et indispensables sur le nœud de Lausanne avec une minimisation des impacts sur l'ensemble du trafic ferroviaire en Suisse romande, l'AIJ s'oppose à une péjoration de la qualité actuelle de la desserte. Celle-ci ne pourra être maintenue sans aménagement de l'infrastructure. L'AIJ a également décidé d'intervenir auprès de l'Office fédéral des transports et des Chemins de fer fédéraux pour leur faire part de ses inquiétudes et demander la réalisation de mesures compensatoires. Elle insiste également sur le fait que ce projet ne correspond pas aux garanties pourtant données à la région par la Confédération et la direction des CFF.

Egalité

Numéro consacré à l'Antenne

Le treizième numéro de la publication *d'égal à égalE*, éditée par le Bureau de l'égalité entre femmes et hommes de la République et Canton du Jura, est consacré à l'Antenne interjurassienne de l'égalité.

Le lecteur y découvre des contributions de la ministre Elisabeth Baume-Schneider, du vice-chancelier bernois Michel Walther, de Manfred Bühler, Marie-Thérèse Sautebin, Jean-Pierre Aellen, Florent Cosandey et Joanna Eyer. Barbara Ruf et Angela Fleury, responsables bernoise et jurassienne des bureaux cantonaux, se prêtent à un regard croisé sur le thème de l'égalité.

Formation

Fonds pour la formation

Le Fonds pour le soutien aux formations professionnelles (FSFP) a atteint ses objectifs en 2012. Il a versé plus de 770000.– francs en faveur des entreprises formatrices jurassiennes, ce qui représente une augmentation de 46% par rapport à l'année précédente. Le fonds est de plus en plus sollicité par les associations professionnelles pour participer financièrement à des projets particuliers.

Les versements du Fonds pour le soutien aux formations professionnelles continueront d'augmenter ces prochaines années afin d'aider encore davantage les entreprises jurassiennes qui s'investissent dans la formation.

Pour rappel, l'objectif du FSFP, qui existe depuis le 1^{er} janvier 2008, est d'alléger les charges de formation des entreprises. Il est alimenté par une contribution de 0,05% prélevée auprès des entreprises privées et des collectivités publiques, à l'exception de celles qui disposent déjà de leur propre système de soutien, sur la base des salaires déterminants AVS.

LES 50 ANS DU GROUPE BÉLIER

Les remous du Fritz

La vingtième Fête de la jeunesse se déroule le 12 juin 1984 à Porrentruy. Le Groupe Bélier revient sur deux actions brûlantes revendiquées quelques jours auparavant: la sentinelle des Rangiers et la Pierre d'Unspunnen.

Lors de sa conférence de presse, le Bélier rappelle que le Fritz des Rangiers est «le spectre d'un fédéralisme décidément bien malade, et avant tout l'image de l'impérialisme glouton du Département militaire fédéral» qui tente à nouveau de s'approprier une parcelle du territoire jurassien à Develier (place de tir à Calabri). A propos de la Pierre d'Unspunnen, il déclare que l'enlèvement est en relation directe avec les «propos outrageants et stupides» tenus par le conseiller d'Etat bernois Werner Martignoni, dont on apprendra plus tard qu'il fut à l'origine de l'affaire des caisses noires bernoises révélée en 1984 (versements illégaux d'environ un million de francs par l'Etat bernois aux mouvements antiséparatistes entre 1974 et 1982).

Le 21 juin 1984, le mouvement de jeunes distribue quinze mille tracts un peu partout dans le Jura pour dénoncer les velléités du Département militaire fédéral d'acquérir un terrain à Develier afin d'y aménager un ouvrage entièrement souterrain. Des barbouillages «DMF ça suffit» sont peints sur la route cantonale qui traverse le village jurassien.

Béliers en garde à vue

L'affaire de la sentinelle des Rangiers continue de faire des remous. En date du 22 août 1984, la police jurassienne effectue une vaste rafle dans le cadre de l'enquête liée à la statue du Fritz. Sept membres du Groupe Bélier, dont l'animateur Jean-Marc Baume, sont emprisonnés et placés au secret. Comble d'ironie, certains sont placés dans des geôles bernoises.

Spontanément, plusieurs centaines de militants jurassiens manifestent aux Rangiers le 24 août 1984, réclamant la libération des Béliers incarcérés. Le juge d'instruction fera chou blanc et libérera les sept membres du mouvement le lendemain. Il finira même par se dessaisir du dossier. Les sept Béliers seront innocentés et dédommagés quelques années plus tard.

Les «actions d'entretien» organisées par le mouvement de jeunes dans le Jura-Sud se poursuivent avec le passage au goudron, le 5 octobre 1984, de trente-deux écussons bernois peints sur des murs tout au long de la route cantonale qui traverse le village de Tramelan.

Les tricheries bernoises au grand jour

Le 7 novembre 1984, une trentaine de membres du Bélier s'introduisent dans la salle du Grand Conseil, à Berne, pour distribuer des tracts dénonçant le scandale des «caisses noires» du Gouvernement bernois. L'huissier cantonal et plusieurs députés UDC en furie (pléonasme?)

se sont rués sur les manifestants pour les expulser à grand renfort de coups de poing et de coups de pied.

Le tract du Groupe Bélier rappelle que «nous devons à un honnête fonctionnaire (Rudolf Hafner) de savoir enfin comment on utilise le surplus de nos contributions. Un scandale financier issu du système bancaire n'étonne plus personne. Mais un même scandale ébranlant le fondement même de notre démocratie est manifestement plus gênant. (...) Au nom des principes démocratiques, il est inconcevable qu'un gouvernement subventionne ses options politiques par des irrégularités financières commises sur le dos du contribuable. Les conseillers d'Etat impliqués dans cette affaire ont sciemment trompé et volé les citoyens par des pratiques dignes de régimes malhonnêtes. (...) Le Groupe Bélier tient à le rappeler: bien avant que ce scandale n'éclate au grand jour, le Rassemblement jurassien avait déjà dénoncé les pratiques douteuses, et désormais malhonnêtes, de certains membres de l'exécutif bernois. Dès lors, il ne faut pas vous étonner, citoyens bernois, si la Question jurassienne continue d'éclabousser la bonne marche du canton de Berne.»

● Laurent Girardin

Prochain article: «Le Bélier savonne»

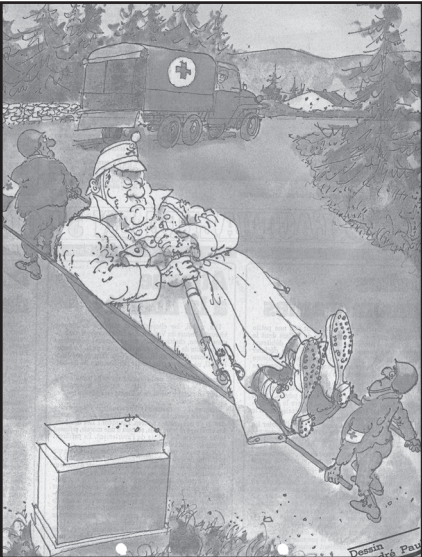


La jeunesse jurassienne n'acceptera pas que sa terre ancestrale soit bradée au Département militaire fédéral.

Les bourgeois de Develier ne seront pas les premiers vendus de la République et Canton du Jura. Le Groupe Bélier réagira sans pitié envers les traîtres du patrimoine jurassien.

Groupe Bélier

Tract distribué le 21 juin 1984 par le Groupe Bélier pour dénoncer les velléités du Département militaire fédéral sur le territoire jurassien.



«Le Fritz au brancard...», dessin paru dans «Le Matin» du 10 juin 1984.

Lettre ouverte à Reg, caricaturiste du Jura Libre

Mon cher Reg,

Je suis fâché contre toi. Parce que tu es mort. C'est vrai, je l'ai lu dans le *Quotidien Jurassien* du 4 mai 2013. Tu es mort le 26 avril dernier. Sans avertissement. Moi qui t'avais écrit il y a quelques semaines dans l'intention d'une collaboration nouvelle. Une collaboration que nous avions débutée en 1992 déjà – mon Dieu ça fait plus de vingt ans – avec *Les meilleures caricatures du Jura Libre*. Parce que pendant des lustres tu avais réjoui les lecteurs de notre hebdomadaire avec tes dessins.

Contemporains, nous nous étions liés d'amitié à cette occasion. A cause de cela j'étais fâché que tu ne me répondes pas. Et voilà que tu es mort. Sans crier gare. Et je l'apprends par ailleurs. Laisse-moi au moins te dire *merci et adieu*.

● Rambévaux

Inscrivez-vous au Gala du Jura

Le Gala du Jura, organisé par le comité interpartis «Construire ensemble» coprésidé par Pierre Kohler et Stéphane Boillat aura lieu samedi 1^{er} juin à la halle des Fêtes de Bassecourt.

construire ensemble

Gala du Jura

Halle des Fêtes de Bassecourt
1^{er} juin 2013, dès 19h00

En présence du Gouvernement jurassien

Programme

Photographies géantes du Jura de Roger Meier
Humour avec Thierry Meury
Poésie musicale avec le Bel Hubert
Musique avec Vincent Vallat
Tombola

Menu

Variation de pâtés maison et salades
Médallions de porc, gratin dauphinois et légumes
Tranche glacée

Vins

de Buix et de La Neuveville

Prix d'entrée

80 francs (à régler sur place)
Ce prix comprend une eau de bienvenue et le café.

✕-----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Je souhaite soutenir "Construire ensemble" :

☐ en participant au Gala du Jura. Réservation pour ____ personnes.

☐ en versant un don à Construire ensemble
(IBAN3: CH65 0900 0000 1249 1780 7 / CCP: 12-401780-7)

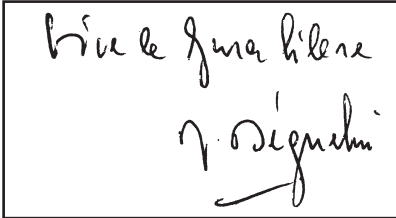
A retourner sans faute jusqu'au 23 mai 2013 à: "Construire ensemble", Case postale 116, 2942 Alle

ET TOUT CECI EST VRAI

L'adhésion des conseillers de ville de Moutier à la charte initiée par l'Assemblée interjurassienne a été débattue lors de la séance du 29 avril 2013. Les parlementaires autonomistes ont tous signé le document prônant un esprit de tolérance et de respect. A l'opposé, quatre représentants de l'UDC et trois du PLR ont refusé d'y adhérer pendant que deux autres du PLR se sont abstenus. Les pages du passé sont décidément difficiles à tourner pour certains... Autres temps, autres mœurs.

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura



Iaross décroche la 46^e médaille

La 46^e Médaille d'or de la chanson, qui s'est déroulée le 27 avril à Saignelégier, a été remportée par le groupe français Iaross. Médaille d'argent: Jules et Jo (Belgique); médaille de bronze: Rimo (France).

Premier bilan pour le MUJ

Le Mouvement universitaire jurassien (MUJ) a procédé à un premier bilan devant la presse le jeudi 2 mai 2013 à Moutier. Il en a également profité pour évoquer l'invitation qu'il a reçue de la part de la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes ainsi que la Charte de l'Assemblée interjurassienne.

Après deux mois d'activités publiques, le MUJ, qui appelle à voter OUI le 24 novembre prochain, tire un premier bilan positif. Il souhaitait orienter sa campagne sur trois axes: informer, réfléchir, débattre. Pour l'heure, il estime avoir parfaitement atteint ce triple objectif.

Sa page Facebook et son site Internet, sur lequel ont été publiés onze articles jusqu'à présent, sont très suivis. En outre, le mouvement a pu faire part de ses réactions au travers de courriers de lecteurs diffusés par les médias régionaux.

Le MUJ en a profité pour rappeler qu'il avait été accusé à tort d'être à la solde des mouvements séparatistes, parfois de manière virulente sur les réseaux sociaux. C'est donc dans un souci d'apaisement et de gain de crédibilité qu'il a pris contact avec certains jeunes qui se définissaient comme probernois et qu'il les a rencontrés. C'est également dans cette optique que ses membres ont participé aux parties officielles de la Fête de la jeunesse jurassienne et de la commémoration du 16 mars qui ont eu lieu en même temps à Moutier.

Par ailleurs, les jeunes universitaires ont pu observer que les jeunes ne sont jamais aussi intéressés par la politique que lorsque l'on parle de Question jurassienne. Selon eux, aucun autre sujet politique ne réussit à réunir autant de jeunes lors de soirées. Ils veulent ainsi définitivement tordre le cou à l'idée parfois avancée que les jeunes « se fichent » de ladite ques-

tion. Ils remarquent, en revanche, que le sujet reste très technique et que peu de gens ont saisi le véritable objet de la votation à venir.

Reçu par la DAJ

Le MUJ annonce encore que c'est avec grand plaisir et un brin de fierté qu'il sera reçu à Berne, par la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes, le 26 juin prochain à l'Hôtel du gouvernement. Le vice-chancelier lui a confirmé que les deux conseillers aux Etats, Messieurs Luginbühl et Stöckli, avaient été conviés à la séance. Le mouvement aura évidemment de nombreux sujets à évoquer, dont l'engagement des élus bernois, le bilinguisme, l'avenir du statut particulier du Jura bernois, les futures coupes budgétaires drastiques voulues par le législatif cantonal et leur impact sur notre région ainsi que les collaborations interjurassiennes.

Enfin le MUJ, qui souhaite s'efforcer à pacifier le débat, a signé la Charte de l'Assemblée interjurassienne, garantissant au passage qu'il respectera toutes les parties prenantes de la campagne et qu'il s'engagera à la promotion du respect et des valeurs démocratiques. Il en appelle solennellement tous les mouvements et partis de jeunes du Jura et du Jura bernois à adhérer à la Charte interjurassienne.

● LG



AIJ et vote du 24 novembre

L'Assemblée interjurassienne (AIJ) a défini son rôle pendant la campagne et le scrutin relatifs au vote sur l'avenir institutionnel de la région.

Lors de sa séance plénière du 19 avril, l'AIJ a arrêté quelques principes clarifiant son rôle dans les mois à venir. Elle ne prendra pas position sur le fond et n'adoptera pas de mot d'ordre. En revanche, elle souhaite s'impliquer pleinement dans le processus visant à régler la Question jurassienne, notamment en faisant la promotion de la Charte interjurassienne.

Sensible au processus en cours qu'elle a elle-même déclenché en proposant aux gouvernements bernois et jurassien de régler la Question jurassienne par les urnes, l'AIJ a décidé de mettre en valeur sa Charte interjurassienne et d'en faire la promotion. Elle a également confié au bureau le soin de préparer une ligne de communication destinée à rappeler le processus et invité la commission « Institutions » à établir un projet d'appel aux électeurs du Jura-Sud et du canton du Jura pour les sensibiliser à leurs droits et devoirs d'une part, et pour les inviter à participer au débat et au scrutin d'autre part.

Commission indépendante ?

L'AIJ a rappelé dans un rapport l'importance du processus, le contexte historique de la Question jurassienne et le constat d'apaisement général dans ce dossier. Estimant en définitive que la résolution de la Question jurassienne va aussi dépendre du bon déroulement de la campagne et du scrutin, l'AIJ a également fait deux propositions au Conseil exécutif bernois et au Gouvernement de la République et Canton du Jura. Elle leur suggère d'étudier la possibilité de dispenser une information aux électeurs, concernant leurs droits et devoirs, plus circonstanciée que celle rappelée systématiquement avec l'envoi du matériel de vote. L'AIJ propose en outre aux deux gouvernements d'étudier, en concertation avec la Confédération, la nécessité et la possibilité de constituer une commission indépendante d'observation chargée de veiller à l'application des principes de la charte et de suivre la campagne et le scrutin.

Rôle du CJB dans la campagne

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a éclairci la question de son rôle dans la campagne en vue du vote institutionnel du 24 novembre. Il a pris connaissance d'une réponse du Conseil exécutif à une lettre dans laquelle il demandait des éclaircissements.

Sur cette base, le CJB va prochainement prendre position sur sa recommandation de vote. Pour ce faire, il va s'appuyer sur un rapport qui a été commandé à la section « Institutions » et devrait en principe être discuté en plénum lors de la séance ordinaire du 26 juin.

Le CJB prendra en considération le fait qu'il est un organe avec des compétences exécutives et consultatives. En ce sens, lorsqu'il rend

un avis ou une recommandation, il n'est pas tenu à un fonctionnement collégial et s'attachera à rendre compte des avis minoritaires qui se seront exprimés en son sein. Les membres du CJB ont été informés qu'ils ont la possibilité de s'engager à titre personnel au sein de leurs partis, de comités de campagne ou individuellement. Lorsqu'ils s'exprimeront publiquement, ils devront veiller à préciser qu'ils ne parlent pas au nom du CJB.

REVUE DE LA PRESSE

Communiqué de presse du Parti démocrate chrétien (PDC-JDC Jura).

Un engagement pour l'avenir

La création de l'AIJ en 1994 a permis de faire évoluer la collaboration en concrétisant des projets interjurassiens qui répondent aux besoins communs des deux parties du Jura. Le processus qui nous est proposé en vue de la votation du 24 novembre prochain apporte une nouvelle dimension et nous donne l'occasion d'élaborer ensemble un projet de société porté sur l'avenir.

Les votations, qui auront lieu dans les deux parties du Jura cette fin d'année, n'auront pas pour but de se prononcer et de décider de la création d'un nouveau canton, mais porteront sur l'opportunité d'engager un processus qui n'est pas définitif. En cas de double oui, un concordat intercantonal définira la procédure à appliquer et notamment l'élection d'une assemblée constituante démocratique et paritaire, contrairement à ce que certains partisans du non veulent bien laisser entendre. C'est à ce moment-là seulement que, le cas échéant, il sera possible de dessiner les contours institutionnels et les structures d'un nouveau canton romand, un nouveau canton suisse.

Ce n'est pas encore le moment de décider formellement de la création d'un nouveau Canton; cette question sera posée plus tard, en cas de oui le 24 novembre, et lorsqu'une assemblée constituante aura fait son travail.

De plus, il ne s'agit pas non plus de se prononcer sur le rattachement du Jura méridional au canton du Jura. Ce projet ne s'inscrit pas dans une logique d'annexion; il faut dénoncer ce genre d'affirmations.

Le PDC du Jura s'engage à participer avec détermination dans cette démarche et ce processus dans un état d'esprit d'ouverture et de dialogue constructif et dans lequel toutes les voix seront entendues dans le but d'assurer la meilleure participation. Afin de permettre à chacune et à chacun, indécis ou convaincus, de se forger une opinion fondée sur l'avenir de notre région.

Nous avons en effet le devoir et la responsabilité d'assurer que le débat et la campagne se passent dans le respect mutuel et la tolérance. C'est pourquoi le PDC Jura adhère complètement à la charte de l'AIJ.

Notre parti souhaite vivement que la campagne se déroule avec toute la hauteur nécessaire pour garder une vision globale et éviter de porter le débat sur un terrain là où il ne doit pas l'être. Même si le changement peut engendrer des craintes, légitimes, chez certains citoyens, il s'agira de ne pas céder à la peur provoquée par certains milieux, annonçant des chiffres qui ne correspondent pas à la réalité et dont la pertinence n'est pas démontrée.

Attachons-nous à parler des avantages de la souveraineté et d'une nouvelle entité, plus forte, qui pourra influencer les décisions et sera mieux représentée au niveau national. Le Jura bernois pourrait ainsi augmenter son poids politique, actuellement faible au sein du canton de Berne.

Dans le canton du Jura, il est possible de mesurer les retombées tangibles et incontestables qui ont permis son développement et qui ont directement profité à sa population: évolution du nombre d'habitants et de logements, création d'emplois, développement des infrastructures, formation, etc.

C'est une occasion unique de s'interroger sur les bénéfices qu'il y aura à retirer pour notre région francophone si elle décidait de prendre son destin en main dans une union équilibrée entre Nord et Sud.

En termes de forces politiques, la création d'un nouveau canton positionnerait le PDC de manière différente, car il ne se retrouverait plus en tête de liste. Cet aspect ne doit pas influencer notre analyse négativement et le PDC Jura ne fait aucun calcul. Il faut rappeler que le PDC est le parti de l'identité jurassienne. Le projet qui nous est soumis peut être vu sous l'angle d'une opportunité de développer encore notre parti et d'y faire adhérer des citoyens prêts à défendre les valeurs que nous défendons.

Le PDC Jura est convaincu que l'avenir passe par la concrétisation d'un rapprochement de nos deux régions et que la chance nous est maintenant offerte de réfléchir ensemble sur ce qu'on peut faire encore mieux. Un partage de souveraineté (et non pas une annexion), pour rendre nos régions encore plus attractives, elles qui ont un énorme potentiel de développement et de créativité.

Faisons-le avec réalisme, sur un ton respectueux, mais avec détermination pour l'avenir de notre jeunesse.

Economie

13,4 millions contre le chômage

Le Gouvernement jurassien a engagé la somme de 13,4 millions pour financer les structures et mesures de lutte contre le chômage mises en œuvre en 2013 dans le cadre du Service public de l'emploi. Malgré une stabilité du chômage à un niveau plutôt faible durant l'année écoulée, les perspectives demeurent incertaines.

Le gouvernement entend dès lors poursuivre la stratégie de maîtrise du chômage axée sur le placement rapide et durable des demandeurs d'emploi au moyen d'un accompagnement individualisé et de mesures de développement des compétences fondées sur les besoins du marché du travail.

Création d'emplois

Le Gouvernement jurassien a rendu visite aux horlogers jurassiens présents à « Baselworld », le Salon mondial de l'horlogerie et de la bijouterie.

A cette occasion, le président du gouvernement a relevé que le canton du Jura vit une période intense grâce surtout aux développements des entreprises existantes et aux implantations d'entreprises dans les domaines de l'horlogerie et des microtechniques.

Ces cinq prochaines années, environ 1600 emplois devraient être créés dans ces domaines, si les marchés se maintiennent à leur niveau actuel. Des efforts sont consentis par les instituts de formation pour répondre le mieux possible aux demandes des entreprises en personnel qualifié.

Patrimoine

Prix 2013 dans le Jura-Sud

Le Service cantonal des monuments historiques du canton de Berne récompense pour la quatrième fois la restauration et le réaménagement d'un bâtiment classé. Le prix 2013 va à Ursula et René Fehlmann, qui ont restauré avec courage, rigueur et créativité la partie d'habitation de leur ferme, à Cortébert, dans le Jura méridional. La cérémonie publique de remise du prix 2013 des monuments historiques a eu lieu jeudi 2 mai, au Forum de la Grenette (Kornhausforum) de Berne.

Parc naturel du Doubs

Passage de témoin

L'association Parc naturel régional du Doubs a un nouveau président: Bernard Soguel remplace Laurent Schaffter. Vincent Wermeille, de Saignelégier, a été désigné vice-président.

Elevage

Bernard Beuret reconduit

Bernard Beuret a été reconduit dans ses fonctions de président de la Fédération suisse du Franches-Montagnes.

Statistiques

Changements au conseil

Le conseil de la Fondation interjurassienne de la statistique (FISTAT) a enregistré des changements. A la présidence, Gérard Geiser a remplacé Michel Kammermann. Les autres membres sont: André Rothenbühler, vice-président; Marie-Thérèse Kohler, secrétaire; Jean-René Carnal et Cédric Koller.

CALENDRIER du Mouvement autonomiste jurassien

Jeudi 23 mai 2013
Meyrin: Conférence intitulée «Vers un Jura nouveau» organisée par la section de l'Association des Jurassiens de l'extérieur de Genève à 20 heures à l'Auberge communale de Meyrin, 13 bis avenue de Vaudagne. Conférenciers: Laurent Coste, Pierre-André Comte et Pierre Philippe.

Vendredi 24 mai 2013
Moutier: Assemblée générale de l'Association féminine pour la défense du Jura (AFDJ) à l'Hôtel-Restaurant de la Gare à 19 heures. Interventions de Laurent Coste, président du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), et de Pierre Philippe, membre du comité exécutif du MAJ et ancien Constituant jurassien. L'assemblée sera suivie d'un repas.

Samedi 15 juin 2013
Moutier: «Faites la liberté!» à la sociét'halle. Partie politique organisée par le Mouvement autonomiste jurassien dans l'après-midi. Apéritif et discours de personnalités politiques du Nord et du Sud. En soirée, grand spectacle humoristique intitulé «L'histoire du Jura: Revue et corrigée». Participation de Thierry Meury, Jean-François Rossé, Vincent Kohler, Le Ropiane, Le Comé, Maxime Zuber, Pierre Kohler, Thomas Schaffter, Michel Thentz et plein d'autres encore. Restauration et bar.

EXPOSITION

Miécourt
Jusqu'au 2 juin, la Fondation des amis du Château de Miécourt propose aux visiteurs un hommage à l'artiste Kurt Leisi (peinture) et expose des céramiques d'Ursula Glaser.

Moutier
Jusqu'au 2 juin 2013, Mireille Finger présente l'exposition MUES (fibre textile) à la galerie du Passage (rue Centrale 57c).

Perrefitte
Jusqu'au 19 mai 2013, la galerie SELZ art contemporain expose des œuvres (peinture) de Zora Berweger.

Porrentruy
Jusqu'au 23 juin, l'espace d'art contemporain (les balles) propose une exposition intitulée «Nudisme, végétarisme», conçue et réalisée par Sophie Nys.

Saignelégier
Jusqu'au 9 juin, la galerie du Soleil présente une exposition d'André Sugnaux.

Rossemaison
Du 24 mai au 9 juin, à voir au Centre culturel des cartons de Chantal Jaussi et des peintures de François Vuilleumier. Titre de l'exposition: «Cartonidées».
Vernissage: vendredi 24 mai à 19 heures.

ET TOUT CECI EST VRAI

« Les bourgeoisies du Jura bernois et du canton du Jura se rapprochent. L'assemblée constitutive du Forum interjurassien des bourgeoisies s'est tenue samedi 20 avril 2013 à Moutier. Cette nouvelle plate-forme de dialogue entraîne la dissolution de la Fédération jurassienne des bourgeoisies et de l'Association des bourgeoisies du Jura-Sud. Les associa-

tions des bourgeoisies du canton du Jura et du Jura bernois restent, quant à elles, intactes. » (*Radio Jura bernois*, 20 avril 2013). Gino Guerne, président de l'Association des bourgeoisies du Jura bernois, a été nommé président du forum. Ce dernier a pour but de veiller au maintien des institutions bourgeoises, de constituer une plate-forme de dialogue.

PUBLICITÉ

Banque Cantonale du Jura SA DIVIDENDE EXERCICE 2012

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 24 avril 2013 a fixé le dividende de l'exercice 2012 à

CHF 1.70 brut par titre

Contre remise du coupon No 7, le dividende est payable dès le 2 mai 2013, sans frais, sous déduction de l'impôt anticipé de 35%, auprès de tous les guichets de la Banque Cantonale du Jura, ainsi qu'aux guichets de toutes les banques membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses.

Le Conseil d'administration
Porrentruy, le 24 avril 2013



Banque Cantonale
du Jura

LE JURA SE SOUVIENT

Fonds d'initiative pour la libération du Jura



Fête du peuple jurassien, Delémont, 5 septembre 1954.

La Fête du peuple jurassien du 5 septembre 1954 se déroule de la même façon que les fêtes des années précédentes. La conférence de presse réunit une soixantaine de journalistes. Roland Béguelin évoque la recherche d'une solution à la Question jurassienne, l'état actuel du mouvement et les problèmes helvétiques. Quant à Roger Schaffter, de retour en Suisse, il traite différents thèmes se rapportant à l'information.

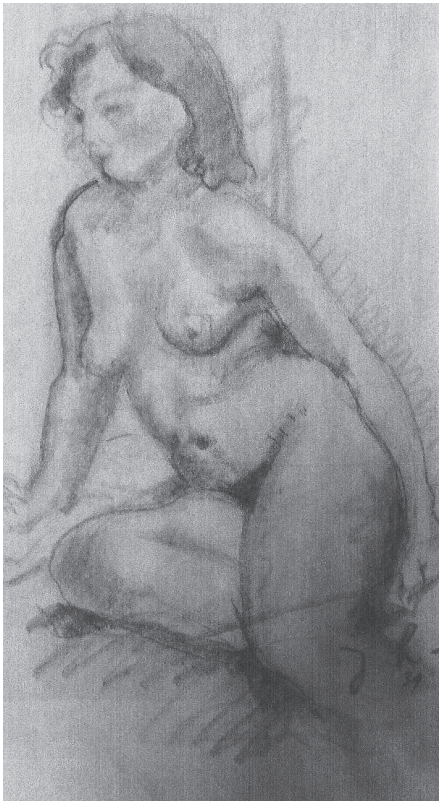
Les militants ont une nouvelle fois répondu en masse à l'appel du Rassemblement jurassien. Malgré la pluie, la participation est estimée à 15 000 personnes. Les groupes et chars décorés sont l'œuvre de dix-huit sections et obtiennent un vif succès tout au long du cortège.

Dans la cour du Château, la foule se serre sous les arbres et sous les parapluies. André Francillon, fraîchement nommé à la présidence du Rassemblement jurassien, soumet au vote populaire l'ouverture d'un fonds d'initiative fédérale, ce qui est accepté par toute l'assistance. La manifestation est interrompue pour permettre à la foule de s'abriter. Roger Schaffter prononce son discours en soirée, à la halle de gymnastique.

La création d'un fonds d'initiative constitue un nouveau pas concret vers l'indépendance du Jura.

Appel aux amateurs d'art

Cette œuvre de Joseph Lachat, datant de 1939, sera vendue aux enchères le samedi 29 juin 2013 au profit du Comité de campagne «Un Jura nouveau».



Œuvre de Joseph Lachat datant de 1939.

La vente aux enchères aura lieu au Forum de l'Arc à Moutier. Nous lançons un appel à tous les artistes et collectionneurs qui voudront bien nous céder une ou plusieurs œuvres que nous pourrions vendre à cette occasion et ainsi soutenir notre campagne.

Vous pouvez dès à présent prendre contact, pour tout renseignement ou offre, avec Carla Philippe, 42, rue des Martins à Delémont (032 422 47 78), ou par courriel à l'adresse suivante: carlaphilippe@hispeed.ch.

D'avance, un grand merci aux généreux donateurs qui contribueront ainsi au succès de la campagne en faveur du OUI le 24 novembre 2013.

Le gouvernement à l'EPFL

Le Gouvernement jurassien a tenu séance à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a ainsi pu rencontrer les dirigeants de cette institution avec laquelle le Jura souhaite intensifier ses liens.

Le président de l'EPFL Patrick Aebischer s'est notamment réjoui de cette démarche en rappelant que l'industrie jurassienne, spécialisée dans des secteurs proches des microtechniques, offrait un potentiel intéressant de

collaborations avec les instituts de recherche de l'EPFL.

Le gouvernement souhaite en particulier faire bénéficier les écoles jurassiennes des compétences et des réseaux de l'EPFL et mettre sur pied des projets de coopération, notamment dans le domaine de la sensibilisation et promotion des sciences et de la technique où plusieurs collaborations concrètes existent déjà entre l'EPFL et le lycée cantonal. Il souhaite également favoriser le transfert technologique entre l'EPFL et le Jura en accompagnant les projets de création de jeunes entreprises innovantes. Là aussi, plusieurs projets ont déjà pu voir le jour grâce aux structures mises en place par Creapole.

La journée s'est conclue par une rencontre avec les étudiants jurassiens qui fréquentent l'EPFL. Au total, près de deux cents jeunes Jurassiens étudient dans cet établissement.

ET TOUT CECI EST VRAI

Le Parti socialiste du Jura berné (PSJB) préfère fonder ses espoirs sur le statu quo+ «même si on ne se fait pas d'illusion sur le pouvoir qu'on pourra attribuer à notre région de 50 000 habitants», ajoute Christophe Gagnebin, membre du bureau du PSJB, dans le *Quotidien Jurassien* du 7 mai 2013. Comprenez qui pourra...

ZAHNO Cuisines & Confort

Rue Centrale 62 2740 MOUTIER

Des cuisines pleines de sens pour tous les goûts, pour tous les budgets, et les conseils d'un gastronome averti.



Tél. 032 493 31 25



LocaGestion

Location d'appartements et gestion immobilière



La compétence immobilière.

LocaGestion Sàrl, 2740 Moutier

Tél. 032 493 51 41

info@locagestion.ch

www.locagestion.ch

WIRTH & GIRARDIN SA

ENTREPRISE DE PEINTURE

Sous-Chaux 39

2740 Moutier

- CRÉPIS
- PAPIERS PEINTS
- FAÇADES
- BÉTON CIRÉ



Tél. 032 493 56 46
Mobile 079 354 72 82
Fax 032 493 56 71
Courriel: info@wggsa.ch

18+

Pour budgets sensibles.

Financement 18 mois sans intérêt sur tout notre assortiment.

Buix et Delémont

www.villat.ch

villat meubles
Le savoir-habiter.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:

Société coopérative

Le Jura Libre

Case postale 202

2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44

Courriel: juralibre@maj.ch